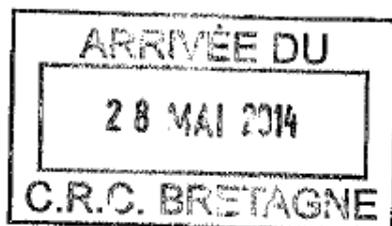


Pôle ressources

Personne chargée du dossier :
Samuel HORION
Directeur Général Adjoint
Tel : 02 90 74 50 00



Monsieur le Président
de la Chambre Régionale
des Comptes
3 rue Robert d'Arbrissel - CS 64231
35042 RENNES CEDEX

Lorient, le 27 MAI 2014

Objet : Transmission des réponses au rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes - Gestion de l'Agence de développement économique du pays de Lorient (AUDELOR)

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 28 avril reçu le 2 mai 2014, vous m'avez transmis les observations définitives de la chambre régionale des comptes. Conformément à la procédure que vous rappelez dans votre courrier, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des remarques relatives à cette deuxième étape de restitution de votre contrôle.

Vous trouverez ci-joint la réponse écrite que je vous prie de bien vouloir joindre au rapport, conformément aux dispositions de l'article L 243-5 du code des juridictions financières.

J'ai pris note qu'à l'issue de la notification du rapport d'observations définitives, complété de la réponse écrite transmise ce jour, les éléments devront être communiqués à l'assemblée délibérante dès sa plus proche réunion puis deviendront communicables aux tiers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Norbert METAIRIE

Pièce jointe : réponse aux observations définitives

LORIENT AGGLOMÉRATION - CS 20001 - 56314 LORIENT CEDEX - TÉL. 02 97 02 29 00 - WWW.LORIENT-AGGLO.FR

BRANDÉRIEN . BUBRY . CALAN . CAUDAN . CLÉGUER . GÂVRES . GESTEL . GROIX . GUIDEL . HENNEBONT . INGUINIEL . INZINZAC-LOCHRIST . LANESTER
LANGUIDIC . LANYAUDAN . LARMOR-PLAGE . LOCMIQUÉLIC . LORIENT . PLÔMEUR . PLOUAY . PONT-SCORFF . PORT-LOUIS . QUÉVEN . QUISTINIC . RIANTEC
PREDERION . BUBRI . KALANN . KAODAN . KLEGUER . GAVR . YESTAEL . GROE . GWIDEL . HENBONT . AN IGNEU . ZINZAC-LOKRIST . LANNARSTÉR
LENGEDIG . LANYODAN . AN ARVOR . LOKMIKAEIG . AN ORIENT . PLAÑVOUR . PLOUE . PONT-SKORFF . PORZH-LOEIZ . KELWENN . KISTINID . RIANTEG

Réponse de Lorient agglomération aux observations définitives

Le présent contrôle de la Chambre régional des comptes concernait l'Agence de développement économique du pays de Lorient (AUDELOR).

En complément des réponses apportées au titre d'AUDELOR, la présente réponse a pour objet de mettre en perspective les objectifs donnés par Lorient Agglomération à l'agence et notamment de rappeler le contexte dans lesquels les outils de développement économique ont été construits afin de faire face aux périodes de conversion et de restructuration industrielle du territoire.

Sur les points relatifs au cadre juridique et à la gouvernance et sur la gestion administrative et financière, une attention particulière sera portée à ce que les recommandations portées par la Chambre et auxquelles AUDELOR a répondu soient mises en œuvre.

D'une manière générale, s'agissant de l'organisation de l'association, il convient de souligner que l'agence et ses satellites ont été organisés et créés en articulation avec l'Etat et les acteurs du territoire pour faire face à la crise sans précédent qui avait frappé notre territoire dans le contexte des années 1990. Un triple traumatisme frappait alors le territoire avec la baisse structurelle du plan de charge de la Direction des Constructions Navales, la baisse significative des débarquements de tonnages de poisson au port de pêche et le départ annoncé de la Marine Nationale et la fermeture de la Base des Sous-Marins.

Le territoire, dans le cadre d'une charte de développement économique signé avec l'Etat, le Département et la CCIM, s'est alors engagé dans une vaste démarche de relance favorisant la création de formations universitaires, la recherche, l'accessibilité du territoire, la modernisation portuaire etc. Des centres de transfert de technologies ont été créés, la station Ifremer de Lorient a été confortée. Des pépinières d'entreprises et ateliers relais ont été construits.

Ces actions concertées et qui nécessitaient un cadre opérationnel efficace alliant infrastructures, ingénierie de développement économique et vecteurs d'investissement ont permis de faire face au défi auquel nous étions confrontés.

C'est précisément pour répondre à ces besoins qu'Audelor et les satellites qu'elle a alors créés pour diversifier son action ont favorisé le rebond de l'économie territoriale et la restructuration de nos filières traditionnelles. 20 ans plus tard notre résistance à la crise économique révèle à quel point ces efforts ont porté leurs fruits. Les filières de la pêche, de la construction navale et du nautisme se sont consolidées et développées. Le territoire a su se rendre attractif à travers le développement d'une filière touristique.

Plus que jamais dans le contexte actuel que nous connaissons, l'agence devra poursuivre ses efforts pour accompagner les acteurs économiques dans la création de richesses et d'emplois autour d'activités innovantes et performantes dans l'ensemble des domaines économiques qui structurent le Pays de Lorient.